



Objet : Actualités sociales

La Dépêche 30 novembre 2021 : La population française va continuer à croître jusqu'en 2044, mais le vieillissement démographique l'entraînera ensuite à la baisse, si la fécondité et le solde migratoire restent à leurs niveaux actuels. Selon une étude de l'INSEE. En 2070, la France devrait compter 68,1 millions d'habitants contre 67,4 millions aujourd'hui. Il y a « poursuite du vieillissement de la population ». Entre 42 et 53 retraités pour 100 actifs contre 37 aujourd'hui.

JD Cite 30 novembre 2021 : Le 29 novembre 2021, L'Assemblée nationale a définitivement voté le Projet de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS). On relèvera une facilité d'accès à la complémentaire santé pour les bénéficiaires du minimum vieillesse, le versement en temps réel pour les particuliers du crédit d'impôt et des aides sociales liées aux services à la personne. Dès 2022, les services rendus d'aide à domicile s'engageant dans une démarche qualité des services rendus aux usagers, pourront prétendre à un financement complémentaire de 3 euros de l'heure. Il y a élargissement des bénéficiaires du congé de proche aidant et l'allocation journalière de proche aidant est revalorisée au niveau du SMIC, soit 58 euros net par jour. Le tarif plancher national des services d'aide à domicile sera revalorisé tous les 3 ans au lieu de 1 an actuellement. En matière de retraite, le Sénat a prévu une conférence de financement pour ramener la Branche Vieillesse à l'équilibre en 2030. En cas d'échec de cette conférence, il est inscrit des ajustements paramétriques à compter du 1^{er} janvier 2023 (relèvement progressif à 64 ans de l'âge de départ à la retraite et durée d'assurance portée à 43 ans à partir de la génération 1966 (au lieu de la génération 1973). 400 millions d'euros sont prévus pour le Grand Age : 1) – sécuriser le financement des services d'aide à domicile (22 euros de l'heure à compter du 1^{er} janvier 2022 pour l'APA à domicile) ; 2) – transformer le modèle des EHPAD (renforcement de la médicalisation, revalorisation et augmentation des personnels soignants).

Le Figaro 30 novembre 2021 : Mieux soignés, mieux nourris, moins abîmés par le travail, les Français vivent plus vieux : 85 ans en moyenne pour les femmes, 79 ans pour les hommes : 270 000 centenaires en 2070 contre 21000 en 2016. Les plus de 85 ans vont tripler d'ici 2050.

Localtis 30 novembre 2021 : « Action cœur de ville » est un programme de revitalisation des centres villes lancés il y a 3 ans Il a été récemment prolongé jusqu'en 2026. 234 villes moyennes ont été sélectionnées dans le critère de ce programme. A Laon, la réhabilitation d'une friche militaire va permettre la création d'une résidence intergénérationnelle proposant des services aux habitants.

Lettre ESE 1^{er} décembre 2021 : « SIMPLON. Co » œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. La Sécurité Sociale signe avec

elle, un partenariat avec l'ambition de faire du numérique « un livre d'inclusion, d'insertion et d'emploi ». Pour celle-ci, il s'agit de recruter des nouveaux talents du numérique.

Lettre ESE 1^{er} décembre 2021 : L'AGIRC-ARRCO lance un site internet dédié aux jeunes aidants.

JO 2 décembre 2021 : Ordonnance n° 2021 – 1554 du 1^{er} décembre 2021 relative à la mise en œuvre de la création de la 5^{ème} Branche du Régime Général de la Sécurité Sociale relative à l'autonomie. Le pilotage de cette Branche est confié à la CNSA qui devient une Caisse Nationale de Sécurité Sociale. Elle participera aux instances de l'UCANSS.

Lettre ESE 2 décembre 2021 : « En mesurant l'impact des politiques de prévention menées en France, la Cour des Comptes a pu constater que les résultats obtenus sont globalement médiocres, et ce, malgré un effort financier comparable à celui des pays voisins ».

Proposition de Jean Lasalle – Pyrénées Atlantiques 30 novembre 2021 : Proposition de Loi tendant à obtenir une juste représentation nationale des retraites, dans les institutions publiques dédiées aux retraites.

Secu Hebdo 6 décembre 2021 : Le transfert du recouvrement des cotisations AGIRC/ARRCO par les URSSAF est reporté d'un an.

Les Echos 4 décembre 2021 : du 6 au 11 décembre, l'Assurance Retraite et l'AGIRC/ARRCO organisent une semaine d'information. 3 questions principales préoccupent les français :

- 1) – A quel âge puis-je partir à la retraite
- 2) – Combien vais-je toucher
- 3) – Est-ce possible de cumuler emploi/retraite

Francis De Block